

**PRIMER CONGRESO DE LAS NACIONES UNIDAS EN MATERIA
DE PREVENCION DEL DELITO Y TRATAMIENTO DEL DELINCUENTE
GINEBRA 1955**

P E R S O N A L

**SELECCION Y FORMACION DEL PERSONAL PENITENCIARIO
EN CUBA**

por Evelio Tabío y de Castro Palomino,
Magistrado del Tribunal Supremo, Habana



NACIONES UNIDAS

A French summary of article is attached.
Un résumé en français de l'article est joint en annexe.

RESUME

I. PARTIE DESCRIPTIVE

Le Règlement relatif aux établissements pénitentiaires de la République figure au chapitre 9 (articles 134 à 141) du décret présidentiel No. 3.688 du 6 novembre 1950, entré en vigueur le 2 janvier 1951. Ce décret porte création de l'Ecole pénitentiaire nationale, destinée à la formation des fonctionnaires et employés des prisons.

Ces fonctionnaires et employés des prisons, comme tout le personnel de l'administration pénitentiaire cubaine, sont rattachés à la Direction générale des institutions pénales, qui dépend du Ministère de l'Intérieur.

Les conditions de recrutement du personnel pénitentiaire sont celles qui sont exigées pour toute notre administration: capacité, intégrité, âge, citoyenneté, etc.

Le personnel pénitentiaire est divisé en deux catégories, la catégorie technique et la catégorie administrative. La structure et le développement de notre administration pénitentiaire exigent un personnel technique, d'autant plus que notre régime pénitentiaire progressiste tend à appliquer aux détenus un traitement individuel.

L'Ecole Nationale Pénitentiaire dispense des cours destinés à la formation d'administrateurs pénitentiaires; elle en ouvrira bientôt d'autres pour la formation d'auxiliaires pénitentiaires. En outre, elle organise des cours de vacances d'été, des conférences, et autres activités qui permettent aux étudiants de se perfectionner. Le corps enseignant se compose de professeurs choisis pour leur compétence spéciale et pour leur expérience en matière pénitentiaire. Les cours englobent tous les aspects bio-psycho-sociologiques du régime pénitentiaire.

Trente-six personnes ont déjà reçu le diplôme d'administrateur pénitentiaire, et un certain nombre d'autres ne tarderont pas à l'obtenir.

II. PARTIE ANALYTIQUE

La nécessité d'organiser, de choisir et de former le personnel pénitentiaire est pleinement reconnue à Cuba.

Ceci étant, les résultats obtenus du point de vue des relations existantes (relations entre la prison et les détenus, relations entre la prison et les autres organismes, relations des détenus entre eux, relations entre les détenus et la société), peuvent être considérés comme encourageants. Ces relations sont coordonnées, de façon que, au moment où le détenu s'est de nouveau intégré à la société, des rapports harmonieux s'établissent entre l'un et l'autre.

Les résultats pratiques sont multiples. Les détenus sont plus enclins à travailler et à étudier, ils surmontent plus facilement la crise sexuelle en rapport avec l'internement et la discipline de l'établissement est meilleure.

C'est à développer ces résultats pratiques et à faire toujours davantage bénéficier l'administration pénitentiaire des progrès de la science, que s'emploient l'Ecole et ses nouveaux diplômés. Ils sont aidés par d'autres organismes techniques (Conseil supérieur de la défense sociale et conseils de direction des établissements), par des fonctionnaires et employés de tous grades et de tout genre, notamment par des spécialistes, des éducateurs, et des membres du corps de sécurité.

Enfin, on désire réaliser un traitement individualisé, développer l'enseignement et le travail, obtenir une discipline meilleure et plus ferme, et rechercher des aptitudes qui permettent à l'administration de mieux s'adapter aux réalités pénitentiaires.

This archiving project is a collaborative effort between the United Nations Office on Drugs and Crime and the American Society of Criminology, Division of International Criminology. Any comments or questions should be directed to Cindy J. Smith at cjsmithphd@comcast.net or Emil Wandzilak at emil.wandzilak@unodc.org.